

## DECISION

N° 16 -2003

Nos Réf. : AC/CB

**Le Président,**

**Vu** le Code général des collectivités territoriales, notamment son art. L. 5211-10,

**Vu** la délibération en date du 15 janvier 2003 par laquelle le conseil communautaire l'a chargé, par délégation, « de prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services, y compris les marchés de maîtrise d'œuvre, dans une limite de 90 000 euros H.T. »

**Vu** la consultation opérée auprès des entreprises de logiciels

**Considérant** la nécessité de passer une convention pour l'achat d'un logiciel d'exploitation des bases d'imposition par la communauté de communes du Grand Parc

### Décide

**Art. 1er.** - Décide de passer un contrat avec l'entreprise FININDEV pour l'achat d'un progiciel de gestion des rôles d'un montant prévisionnel de 6 810 euros HT concernant l'investissement et de 1 719 euros HT pour le fonctionnement.

**Art. 2** - Monsieur le Président, en vertu de la délibération du 15 janvier 2003 susvisée, est autorisé à signer le contrat à intervenir.

**Art. 3.** - Monsieur le Directeur Général des Services et Madame le Trésorier sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision dont copie sera transmise à Monsieur le Préfet des Yvelines.

**Art. 4** - Ampliation de la présente décision sera transmise à :

- ✓ Monsieur le Préfet des Yvelines,
- ✓ Madame le Comptable de la Trésorerie de Versailles,



Versailles, le 10 OCT. 2003

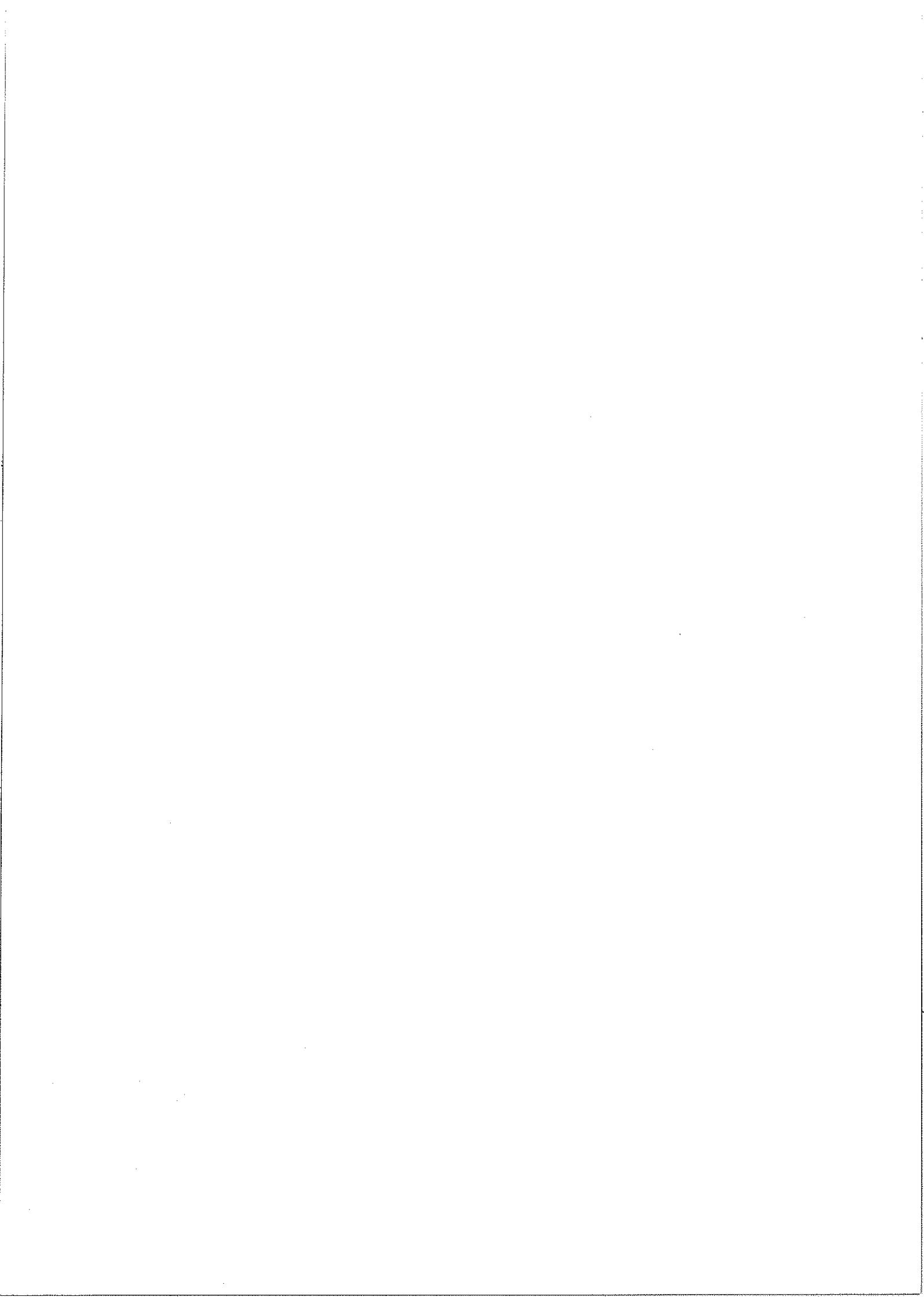
Le Président,

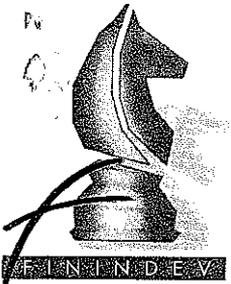
A handwritten signature in black ink, appearing to read "Etienne Pinte".

**Etienne PINTÉ**  
Député-Maire de Versailles

PREF 75

10-10-03





**Monsieur le Président**  
Communauté de communes du  
Grand parc  
4, rue du Bailliage  
78000 Versailles

Nos réf. : 03/3596/BD/CM

A l'attention de Monsieur A.CARPENTIER - Directeur Général des Services

Montpellier, le 7 juillet 2003

Monsieur le Président,

Nous tenons tout d'abord à vous remercier pour votre accueil lors de la présentation que nous avons effectuée dans vos locaux le 4 juillet dernier.

A cette occasion vous avez pu apprécier la **richesse des fonctionnalités** et les **qualités ergonomiques** de nos progiciels de gestion des rôles.

Nous vous rappelons les principaux points :

- Importation directe des fichiers rôles fournis par la DGI
- Consultation multicritères à partir de toutes les informations figurant dans la base de données
- Export Excel des résultats des requêtes
- Confection des fiches d'analyse de votre choix avec possibilité d'intégrer un glossaire et vos commentaires
- Production automatique de rapports d'analyse avec couverture, logo, sommaire et intercalaires
- Correction des fiches d'imposition

siège social  
2214 Bd de la Lironde  
3P 74497  
34397 MONTPELLIER CEDEX 5  
tél. 04 67 63 66 25  
fax 04 67 63 35 45  
e-mail : contact@finindev.com

- Saisie manuelle des fiches d'imposition
- Possibilité de travailler dans l'unité monétaire de son choix
- Rapprochement pluriannuel automatique des entreprises
- Analyse des établissements dominants
- Analyse par secteurs économiques d'activité
- Analyse territoriale au niveau du groupement, de chaque commune, de quartiers définis par vos soins
- Analyse de la concentration de la matière imposable
- Simulation de la cotisation minimum pour la taxe professionnelle, de la modification de votre politique de taux ou d'abattement pour la taxe d'habitation,...

Comme convenu vous trouverez ci-après notre proposition financière dans l'hypothèse d'une commande complémentaire à celle de la Ville de Versailles.

Nos tarifs sont établis en fonction de la tranche population à laquelle appartient la collectivité. Ils sont indépendant du nombre de postes de travail utilisateurs. Pour une population de plus de 150 000 habitants ils sont de 3 630 €HT par module.

Etant donné le contexte (commande des mêmes modules par la Ville de Versailles et première année de fonctionnement de votre groupement) :

- nous vous ferons bénéficier d'une **remise exceptionnelle de 40%** sur le tarif public soit un gain de 4 356 €HT pour les trois modules,
- nous vous proposons de vous former, s'ils sont d'accord, en même temps que les utilisateurs de la Ville de Versailles soit une économie de 420 €HT (seule resterait à votre charge la prestation d'installation soit 420 €HT hors frais de déplacement)
- nous acceptons de ne facturer en 2003 que les prestations d'installation et la licence base données et de **reporter en début d'exercice 2004, après le vote de votre budget primitif la facturation des licences In Fine.**

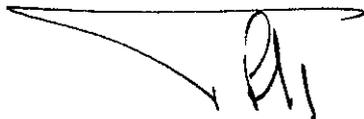
Le budget de l'opération serait le suivant :

	Prix public	Remise	Montant HT
<b>Budget d'investissement</b>			
Analyse des fichiers rôles des quatre taxes : TH, TFB, TFNB et TP			
Licence Rôle TH	3 630,00 €HT	40%	2 178,00 €HT
Licence Rôle TFB et TFNB	3 630,00 €HT	40%	2 178,00 €HT
Licence Rôle TP	3 630,00 €HT	40%	2 178,00 €HT
<b>Total licences progiciels</b>	<b>10 890,00 €HT</b>		<b>6 534,00 €HT</b>
Licence Interbase Monoposte : 66 €HT Serveur : 220 €HT et 165 €HT par poste client	66,00 €HT		66,00 €HT
Installation (0,5 jour) Hors frais de déplacement	210,00 €HT		210,00 €HT
Formation simultanée avec les utilisateurs de la Ville de Versailles après accord préalable de leur part (0,5 jour)	Gratuit		Gratuit
<b>Total investissement</b>			<b>6 810,00 €HT</b>
<b>Budget de fonctionnement à l'issue de la période de garantie de trois mois</b>			
Maintenance législative, réglementaire, correctrice et évolutive	1 089,00 €HT		1 089,00 €HT
Assistance - conseil téléphonique	630,00 €HT		630,00 €HT
<b>Total fonctionnement</b>			<b>1 719,00 €HT</b>

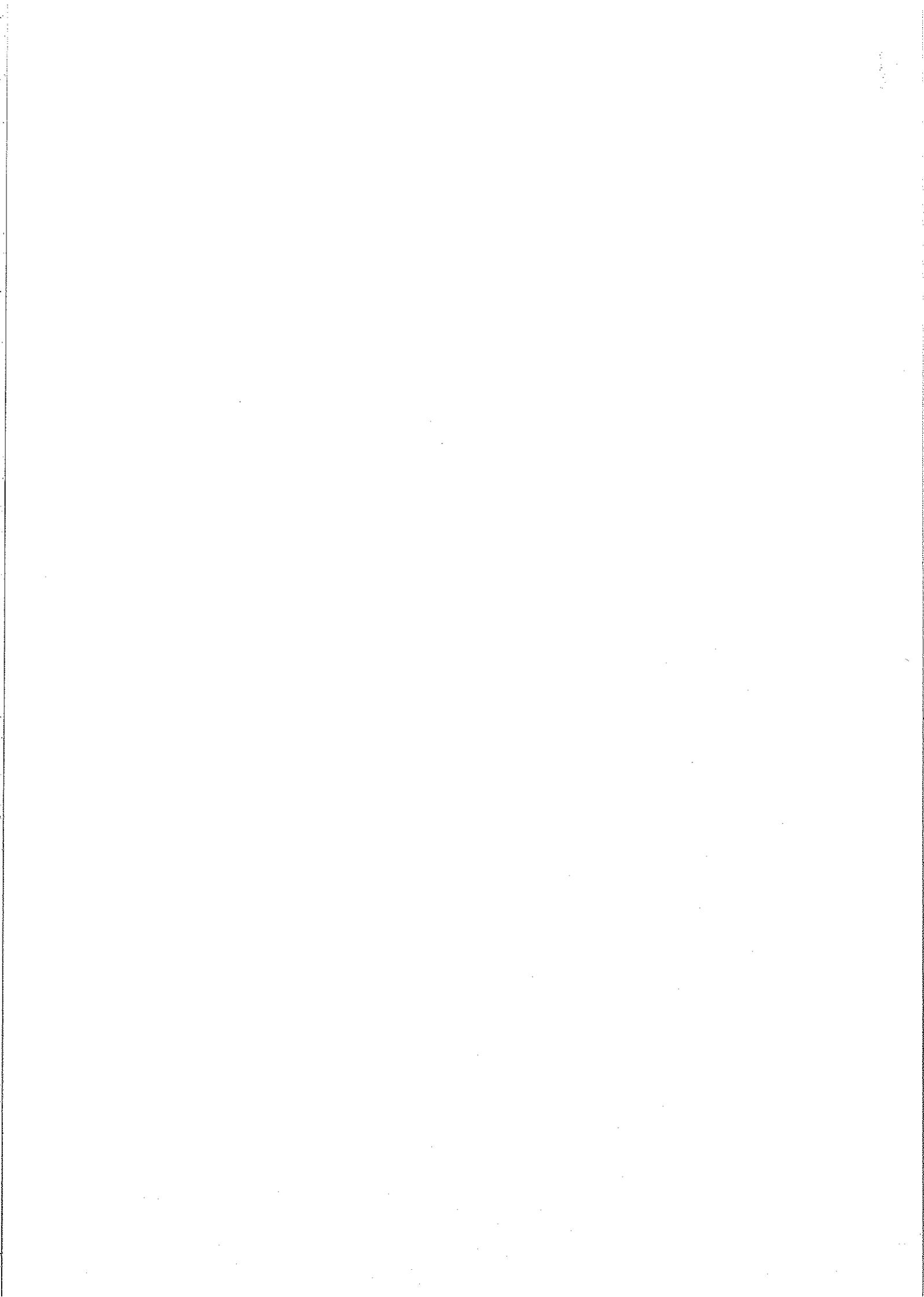
Nous vous souhaitons bonne réception du présent courrier et restons à votre disposition pour vous fournir toute information supplémentaire dont vous pourriez avoir besoin.

Dans cette attente, nous vous prions de bien vouloir croire, Monsieur le Président, à l'expression de notre considération distinguée.

Le Directeur Général,



Bernard DELABAN



**A l'attention de M. le Président**

**S/C M. le Directeur général des services**

---

Affaire suivie par A. Carpentier

Versailles, le 04 AOÛT 2003

**Objet : Choix d'un logiciel d'exploitation des bases d'imposition**

La copie des rôles d'imposition de la fiscalité locale nous est fournie par les services fiscaux. Cette copie peut être transmise sous format papier ou CD rom.

Néanmoins, pour l'exploitation (lecture simple ou analyse des fichiers) un logiciel est nécessaire à la lecture du CD rom fourni par l'administration fiscale.

Après consultation du service financier de la ville de Versailles, deux solutions logicielles ont été analysées :

Ces solutions proviennent des entreprises FININDEV et GFI.

Il convient de noter que les deux offres ne sont pas équivalentes tant du point de vue des prix que du point de vue fonctionnalités et de l'ergonomie des produits.

**Offre de la société GFI**

En ce qui concerne les fonctions, cette offre a plusieurs options :

- l'option consultation simple qui permet de se dispenser de papier pour un coût de 1 180 € H.T.

Option complémentaire dite analyse de rôles,

comprenant un logiciel et la formation pour 5 500 € H.T.

Pour les années suivantes les coûts de mise à jour et de maintenance s'élèvent à 874 € H.T.

#### Offre de la société FINIDEV

Une seule option permettant consultation, analyse, prospective et formation pour un montant de 6 810 € H.T. et un budget annuel de 1 719 € H.T.

Cette offre a été retenue par la ville de Versailles, pour son ergonomie et une palette de fonctionnalité beaucoup plus importante, notamment en terme de simulation d'impact d'une part sur les recettes de la collectivité et d'autre part sur les montants d'imposition pesant sur les contribuables.

Si le seul et unique but est la recherche de meilleur coût pour la simple consultation et la priorité l'offre de la société GFI est la meilleure.

En revanche, si l'on souhaite se doter d'un produit permettant de faire toutes les simulations possibles (y compris en matière de TEOM), permettant d'analyser au mieux l'impact des évolutions tant des base que des taux, à la fois sur nos recettes et sur la pression fiscale pesant sur les ménages, alors l'offre de la société FINIDEV semble plus pertinente.

Enfin, il faut savoir que la société FINIDEV a fait une proposition d'échelonnement concernant l'achat de son logiciel pouvant aller jusqu'au paiement de 2 000 € H.T. cette année et le solde l'année prochaine.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire, je souhaiterais que vous me fassiez connaître votre position sur ce sujet.

Alexandre CARPENTIER

